
L'engagement associatif

Ce dossier a été coordonné par :



Katell Auguié
Présidente de l'AAF



Alice Gripon
Déléguée générale de l'AAF



Marlène Cailleau
Administratrice
de la section Entreprises

Introduction

C'est avec ce beau sujet que nous ouvrons l'année 2015. Pour le replacer dans un contexte un peu plus général, voici quelques chiffres : la France compte 1,3 million d'associations actives et 23 millions de Français adhérents d'une ou plusieurs associations, soit 45 % des plus de 18 ans et près d'un Français sur deux. En parallèle, 16 millions de bénévoles y sont actifs et 1,8 million en sont salariés. Depuis quinze ans, le secteur associatif crée deux fois plus d'emploi que le secteur privé lucratif. Tout ceci

a conduit l'État à en faire la grande cause nationale de 2014 et un rapport sur l'engagement associatif des actifs lui a été remis contenant des propositions pour valoriser, impulser, accompagner ce mouvement. Mais vous, adhérent de l'AAF, où êtes-vous dans tout cela ? Qu'en pensez-vous ? En voici quelques témoignages, regards militants ou nostalgiques, paroles engagées ou amicales.



L'AAF et ses adhérents : mouvement de fond ?



Damien Hamard prépare une thèse sur les réseaux professionnels d'archivistes : il a accepté de nous en livrer quelques conclusions dont certaines ont surpris la rédaction d'Archivistes ! Plongez dans l'histoire passionnante de l'AAF !

Damien Hamard, qui êtes-vous ? Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre parcours ?

Mon parcours est très lié à l'université d'Angers : après des études d'histoire, j'intègre la filière archivistique en licence, et sors diplômé de la dernière promotion du DESS en 2005. Je suis immédiatement recruté en contrat par le même établissement, où j'ai mis en place la fonction archives et l'ai développée après avoir réussi le concours d'ingénieur d'études-chargé d'archives en 2010. Depuis septembre 2013, je suis un peu plus en retrait du monde archivistique puisque je suis chef de cabinet du président de l'université d'Angers.

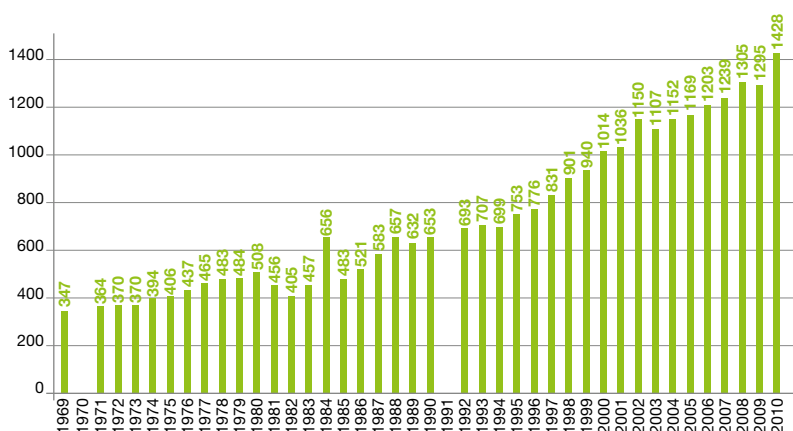
Écrire une thèse sur l'AAF, quelle bonne idée ! Comment a-t-elle émergé ?

L'idée s'est progressivement construite à partir de la fermeture de la liste de diffusion biblio-fr en juin 2009. Je me suis interrogé sur le décalage entre les bibliothécaires jugeant que cet outil ne correspondait plus ni aux besoins de leur communauté ni aux évolutions de la profession, et les archivistes qui au même moment bien que signalant la fermeture de biblio-fr, ne se sont pas posés autant de question sur archives-fr. À partir de ces premières interrogations, et des premières lectures, mon sujet s'est orienté plus largement sur les réseaux professionnels d'archivistes, ce qui dans le périmètre français, fait inévitablement émerger l'AAF.

Écrire une thèse sur l'AAF, est-ce une façon de s'engager ?

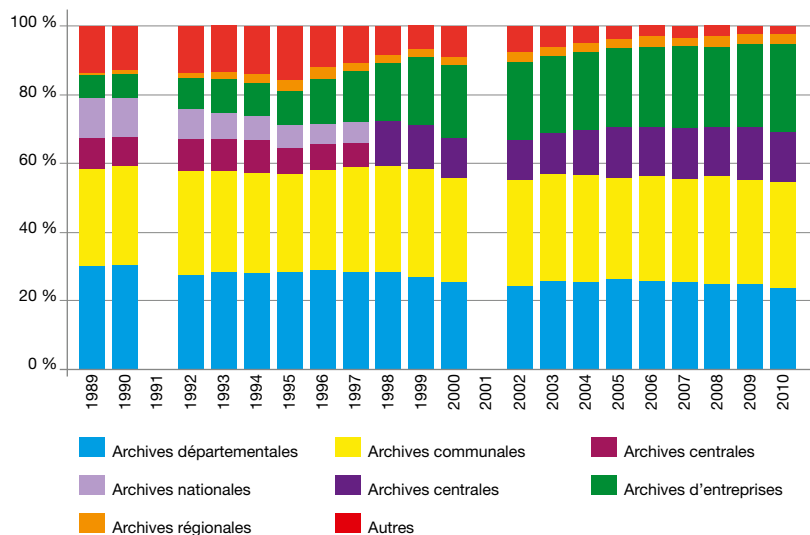
Étant moi-même adhérent, et ayant participé, avant mon changement de poste, à l'animation du réseau puis de la section Aurore, je considère l'engagement associatif comme particulièrement enrichissant. Pour autant, je n'ai pas envisagé mon projet doctoral sous cet angle. En commençant mes recherches en 2009, je ne pouvais pas savoir que l'association se lancerait dans la dynamique associative, et ne pouvait donc pas m'attendre à ce que les résultats de mes travaux « accompagnent » cette démarche.

Figures commentées



Évolution du nombre d'adhérents de 1969 à 2010

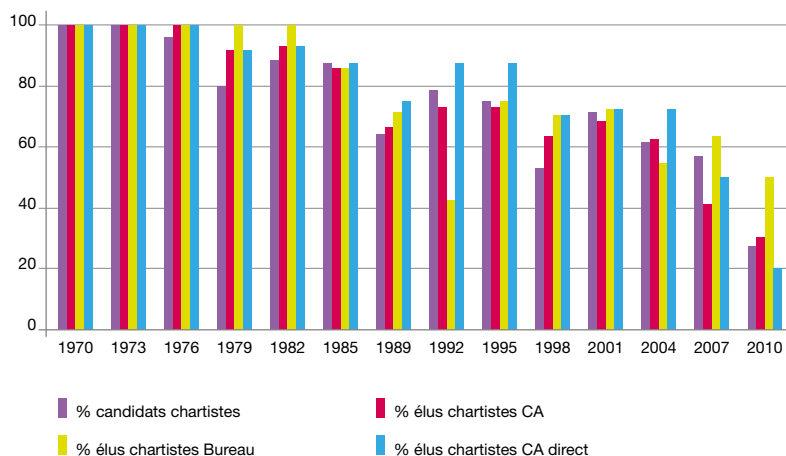
De 1969 à 2010, l'Association des archivistes français passe de 347 à 1428 membres. La tendance est très nettement à la hausse : en 1969, au moment où l'Association amicale et professionnelle des archivistes français change de dénomination pour prendre son nom actuel, les adhérents sont au nombre de 347 ; après dix ans, et au bénéfice de la décision de ne plus réserver l'entrée dans l'association aux conservateurs, leur nombre se porte à 522 (soit une progression de 50 % sur une décennie). Si cette augmentation ralentit de 1979 à 1989 (+ 21 %), elle s'intensifie à nouveau sur les deux périodes suivantes : + 49 % de 1989 à 1999 puis + 38 % de 1999 à 2009. Il est intéressant de constater que les différentes phases d'ouverture de l'association ne se traduisent pas nécessairement dans les chiffres des effectifs. En 1973, le retrait dans les statuts de la fonction « archiviste » pour la formule « personnes exerçant des fonctions de traitement et de conservation d'archives » ainsi que l'ouverture au monde de l'entreprise n'aboutissent qu'à une augmentation de 6 % l'année suivante. La dynamique est encore moins importante après la création des trois typologies de membres, et la création des sections en 1979 qui apportent une légère augmentation (+ 5 %) puis finalement une baisse plus conséquente les deux années suivantes (-20 %). La volonté affichée d'une association ouverte, et sa traduction dans les statuts, ne suffisent donc pas à accélérer l'entrée de nouveaux membres.



Évolution des effectifs des sections de 1989 à 2010 en pourcentage

Les chiffres concernant le nombre d'adhérents dans chaque section sont quasi inexistant pour la première décennie qui suit leur création. En effet, les rapports d'activité enchaînent les décomptes approximatifs ou passent sous silence ces informations. Concernant les années pour lesquelles les données sont disponibles, plusieurs points notables caractérisent l'évolution du poids des sections au sein de l'Association des archivistes français : en premier lieu, le nombre d'adhérents n'appartenant à aucune section diminue fortement. La mise en ligne du bulletin d'adhésion, à compter de 2002 sur le site Internet de l'association, contribue certainement à cette évolution, en rendant obligatoire le choix d'une section dans le processus d'adhésion. Longtemps première section de l'association en termes d'effectifs, la part de la section Archives départementales baisse sensiblement sur l'ensemble de la période (de 30,2 à 23,9 %). Les sections Administrations centrales et Archives nationales, regroupées en Archives des administrations centrales, suivent la même tendance (de 20,7 à 14,8 %). La forte baisse de la section Archives nationales entre 1980 et 1997 (de 18,11 à 6,02 %) témoigne de la désaffection des agents des Archives de France et des Archives nationales : la progressive et totale indépendance de l'association rend peut-être difficile le positionnement de ces fonctionnaires. La part des Archives communales reste stable, avec une variation limitée à 2,4 points, mais a ravi la première place à la section des Archives départementales depuis 1992. La section des Archives régionales a une variation similaire (2,20 points). Cependant, la définition même de cette section limite considérablement ses possibilités de développement. La section qui s'est le plus développée est celle des Archives économiques et d'entreprises, qui a progressé de 18,65 points sur la période.

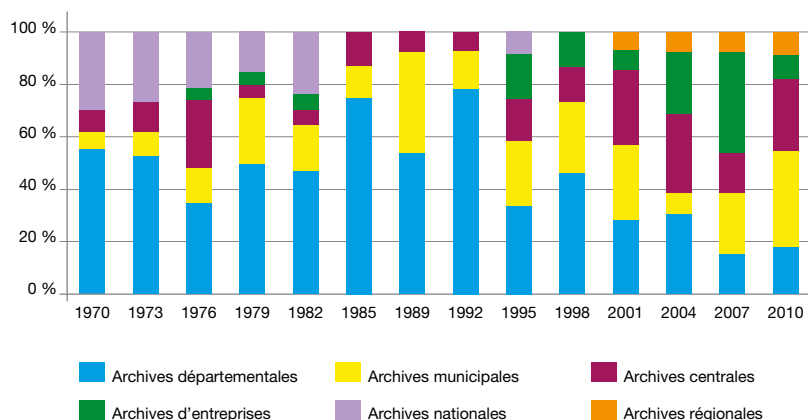
Part des chartistes parmi les candidats et élus au conseil d'administration, les membres du bureau, et les élus au conseil d'administration par l'assemblée générale



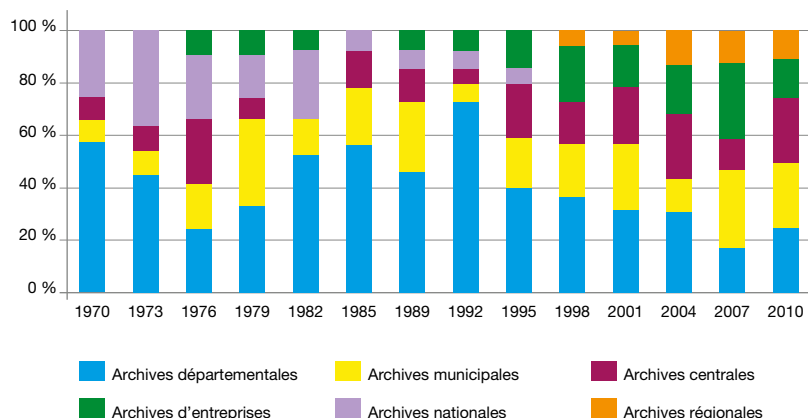
Alors même que la présence chartiste diminue considérablement au sein de l'association entre 1970 et 2010, ce n'est qu'en cette dernière année, qu'ils ne sont pas majoritaires parmi les candidatures. Si l'association s'est ouverte, les mentalités ont peut-être eu du mal à évoluer au sein mêmes des adhérents ; de la même manière que le parrainage a bloqué les esprits, il est envisageable que les nouveaux adhérents, non-chartistes, n'aient pas cru possible de se présenter. L'idée d'un complexe d'infériorité chez les adhérents est admissible, même s'il arrive que certains candidats non-chartistes mettent en avant cette spécificité dans leur profession de foi : « Je n'ai d'autre ambition que de représenter mes collègues non paléographes au sein de l'association » (élections au conseil d'administration de 1979). Il est possible également que les nouveaux adhérents soient surtout clients plus qu'acteurs de l'association.

Répartition des candidats au conseil d'administration par section*

L'étude des sections d'origine permet de distinguer trois temps forts. Au cours des cinq premières campagnes (1970-1982), les candidats issus des Archives nationales sont relativement nombreux alors qu'au cours de la période suivante (campagnes 1985 à 1992), ils disparaissent complètement. L'épisode Charnier - direction des Archives de France, et la direction de Jean Favier de manière générale ont sans doute rendu compliquée la participation à l'AAF pour les fonctionnaires des Archives de France et des Archives nationales. La forte participation des archivistes de la section des Archives départementales au cours de cette seconde période interroge. La première explication est la volonté des archivistes départementaux de conserver la majorité au conseil, au moment où les représentants des sections obtiennent des voix délibératives. La seconde est l'enjeu de cette période, à savoir la décentralisation, qui concerne en premier lieu les adhérents de cette section. À partir des élections de 1995, les candidatures correspondent davantage à la répartition de la base militante et représentent l'ensemble des sections.

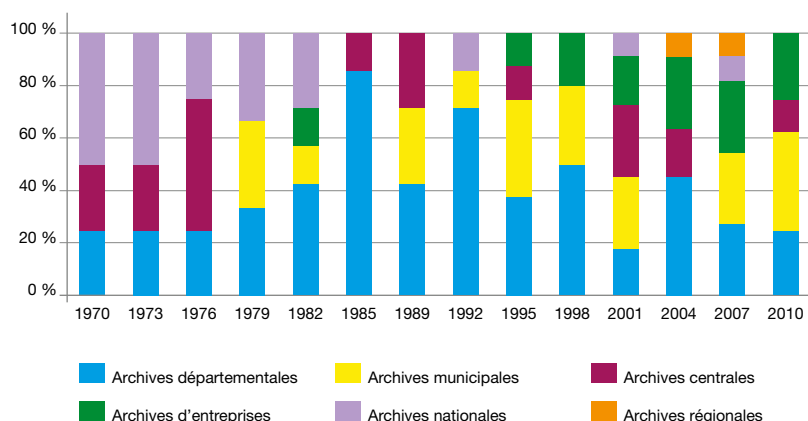


Répartition des membres du conseil d'administration par section*



Répartition des membres du bureau par section*

L'étude des administrateurs, élus par l'assemblée générale, et des membres du bureau montre la faible correspondance entre le visage de la base adhérente, et celui de la gouvernance. Jusqu'en 1982, les représentants des Archives nationales et de la direction des Archives de France marquent de leur empreinte les instances dirigeantes de l'association. Les archivistes départementaux prennent leur suite au cours d'une seconde période allant de 1985 à 1998. Enfin, la dernière période tend à gommer la suprématie de telle ou telle section.



* Les sections ne sont mises en place qu'à partir de 1979. Avant cette date, ce sont les services d'affectation des membres qui sont retenus.

Un « cardinal » devenu éminence !

Arnaud Ramière de Fortanier revient sur cinquante ans d'histoire professionnelle et associative.

Mes engagements associatifs sont indissociables de ma vie d'archiviste et de l'évolution de ma carrière : d'abord vice-président des élèves (« cardinal ») en préparation aux Chartres à Henry IV, j'ai été président de l'Association des élèves de l'École à la suite de Georges Weill et de Michel Quélin, avant Bruno Delmas, lors de la mise en place des modalités administratives du présalaire d'élèves désormais fonctionnaires stagiaires ; j'ai rencontré grâce à cela dès cette époque Charles Braibant, le grand directeur général qui fit entrer les Archives de France dans l'ère moderne.

Languedocien d'origine, ma première affectation fut en 1965 pour la direction des Archives du Territoire de Belfort, où je débarquais sans autre préparation qu'un stage international pour le moins généraliste, pour ne pas dire sommaire, mais qui m'avait fait découvrir le Conseil international des archives et une dimension mondiale que je retrouvais avec passion peu après à Marseille. Le choc néanmoins, entre mes travaux de philologie romane médiévale et le monde réel, fut conséquent.

Passer d'une direction départementale, alors en préfecture, vers un poste territorial, qui plus est à Marseille, à la réputation sulfureuse, n'allait pas de soi ; ce fut sans doute pour moi une manière comme une autre de vivre les années 1968. De bonnes sources syndicales, on m'a alors prédit une carrière compromise... J'avais pourtant en tête le brillant chartiste qui m'avait séduit, étudiant en khâgne à Toulouse, Odon de Saint-Blanquat qui, archiviste de la ville, n'en a pas moins été président de l'Association des archivistes français ; il ne faut donc pas exagérer une inféodation de l'AAF à la direction des Archives de France et au modèle étatique : son rôle de contestation comme de proposition doit être relevé dès cette époque ; c'était néanmoins une autre époque. La grande affaire était la participation au congrès annuel qui jouait le rôle de formation continue ; une nouveauté fut celui de Grenoble, réservé pour la première fois aux archivistes municipaux où

apparut une catégorie nouvelle : celle des « non-chartistes ». C'était avant le vote de la loi sur les archives et bien avant celles sur la décentralisation.

Les quinze années passées à la mairie de Marseille auprès de Gaston Defferre et de son équipe municipale, pour qui la culture était une priorité, furent pour moi une école et une expérience formidables ; préparée de longue date dans une structure territoriale, j'accueillis la décentralisation avec enthousiasme là ou bien d'autres la vécurent avec consternation. Elle établit néanmoins le « contrôle scientifique et technique de l'État sur les collectivités territoriales » ; là encore, il ne faut pas caricaturer les évolutions.

De 1984 à 1994, à la direction des Archives de France, responsable d'abord du service technique puis de l'Inspection générale, directeur du Congrès international des archives en 1988, j'expérimentais concrètement le rôle indispensable de l'AAF. Je constatais aussi qu'à l'étranger, dans les pays anglosaxons notamment où il n'existait pas de direction nationale d'archives, c'étaient les associations d'archiviste qui prenaient en charge la coordination de la profession ; Jean Favier lui-même remarquait qu'aucun pays au monde n'avait imité le système français des « Missions » qui rattachait étroitement les archives des ministères français à la DAF. L'évolution était perceptible.

J'eus alors à réfléchir et à agir dans le domaine de la formation, dont j'avais éprouvé les limites en débarquant à Belfort : membre du conseil scientifique de l'École des chartes – comme aussi du conseil scientifique supérieur des enseignements d'architecture – je fis partie du premier jury du concours de recrutement de la toute nouvelle École du patrimoine, vice-président par la suite. Institution très contestée dans notre profession, j'en fus un ardent promoteur et défenseur. Il apparut très vite que sa politique malthusienne ne lui permettrait pas de couvrir les besoins d'une évolution exponentielle des postes territoriaux comme aussi vis-à-vis des archives d'entreprises.

J'avais vu de près et apprécié à Mulhouse la formation pionnière en archivistique pour les entreprises, parrainée par la chambre de commerce comme par les Archives départementales du Haut-Rhin ; j'avais admiré et apprécié l'œuvre de Sylvie Dessolin aux Houillères de Lorraine ; j'avais été témoin de la création de l'académie François Bourdon au Creusot ; je connaissais les besoins et les contraintes dans le groupe Suez ; Bruno Delmas me faisait intervenir au Conservatoire national des arts et métiers, dont la maison Hermès recrutait une ancienne élève. Nommé à ma demande aux archives des Yvelines et de l'ancien département de l'Île-de-France, je trouvais à l'université de Versailles et de Saint-Quentin-en-Yvelines le terrain favorable à la création d'un DESS puis master en archivistique destiné en priorité à la formation de responsables d'archives contemporaines, tant en collectivités qu'en entreprises privées : ce fut une des expériences professionnelles dont je conserve le meilleur souvenir ; le parcours suivi par les anciens élèves démontre que c'était la bonne voie.

Un demi-siècle après ma sortie de l'École des chartes, le monde des archives a bien changé, la France s'est couverte – comme on l'a dit – d'un blanc manteau de bâtiments neufs : ils ont été conçus et animés par des archivistes qui ont réussi leur rendez-vous avec le monde moderne.



Arnaud Ramière de Fortanier

Engagement rime avec...

Katell Auguié et Agnès Dejob se sont prêtées au jeu de rimes concocté par la rédaction, avec des adverbes et des surprises.



Katell Auguié et Agnès Dejob

Katell, Agnès, vous avez des parcours associatifs comparables. Démarré avec les associations de diplômés en archivistique de vos formations respectives, vous avez participé au regroupement des quatre premières associations de ce type dans le Collectif A4 (devenu A5, puis 6... jusqu'à 8'), avant de prendre progressivement des responsabilités dans l'Association des archivistes français, dont vous avez intégré le bureau... ce qui vous a amené à contribuer aux travaux d'autres associations professionnelles (Conseil international des archives, IABD). Vous avez en parallèle des engagements citoyens, locaux ou nationaux.

1. Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers (AEDAA), Association des diplômés en archivistique de Lyon 3 (ADAL), Association des licences, maîtrises et DESS en techniques d'archives et de documentation (ADELITAD), Association des diplômés et étudiants du DESS d'archives des Yvelines (ADEDA 78), Association des étudiants et diplômés du DESS archives et image de Toulouse 2 (AICI), Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Aix-Marseille université (AEDAMU), Association des étudiants et diplômés en archivistique de Picardie (Picarchives), Association des étudiants et diplômés en archives de l'Université Lille 3 (Arca-Lille).

Pour vous, « engagement » rime-t-il avec...

Dévouement ?

Agnès : Ce mot me fait horreur, surtout employé dans ce contexte... En ce qui me concerne, la prise de contact avec une association découle simplement d'un réflexe, celui de se tourner vers les autres pour partager des questionnements, des réactions, des propositions. Les associations sont des réseaux d'échange, de solidarité, ainsi qu'un lieu de prise de responsabilité pour qui en a l'énergie ; elles offrent, lorsque c'est utile, un cadre d'action. Par exemple, les associations de diplômés en archivistique, même s'il ne faut pas les réduire à ce rôle, trouvent une partie de leur raison d'être dans la dimension d'entre-aide. Les jeunes diplômés cherchent d'abord à s'insérer professionnellement. Je me suis d'ailleurs pendant longtemps impliquée avant tout dans le « bureau emploi » de l'Association des diplômés en archivistique de Lyon (ADAL), qui collecte et diffuse les offres d'emploi (aujourd'hui et depuis

longtemps, au sein du Collectif A8). Au-delà de cette fonction utilitaire, les adhérents se retrouvent dans l'association autour d'un projet professionnel commun et de la cause des archives. Le réseau favorise les échanges d'informations utiles, échanges qui les entraînent vers le vrai débat professionnel, à la fois dans sa dimension technique et sur le volet statutaire des archivistes. Le regroupement des associations de diplômés en archivistique en collectif (2002-2003) a eu pour fait déclencheur un dysfonctionnement dans l'organisation d'un concours. Ce faisant, les acteurs de ce rapprochement créaient un réseau élargi, propice à l'expression des jeunes professionnels, avec une vocation de porte-voix... et de bouillon de culture, d'où ont jailli bien des idées.

L'engagement se produit presque « naturellement », lorsque l'on détient des compétences sur un sujet, ou que des questionnements individuels et collectifs se rejoignent. Je ne rencontre pas tellement, dans le monde associatif, de personnes qui soient « dévouées », mais plutôt « responsables », décidées à prendre leur destin en mains.

Passionnément ?

Katell : J'aime ce métier, pas seulement celui que j'exerce, mais toutes ses facettes. Je crois que je trouverai de l'intérêt à n'importe quel poste, du moment que j'ai la possibilité de le faire grandir et d'y grandir moi-même. De la passion pour son métier à la passion associative, il n'y a qu'un pas... que j'ai franchi sans même m'en rendre compte. Il faut dire que les archivistes des Yvelines et du Val-d'Oise ont été très convaincants pour me lancer dans cette aventure ! Dans un premier temps, j'avais envie de m'enrichir, en confrontant mes pratiques (j'étais une jeune débutante) et en m'impliquant dans des petits groupes de travail, et d'avoir des échanges conviviaux avec d'autres professionnels. Et, très vite, j'ai eu envie de faire plus, d'être utile aux jeunes de la formation d'Angers, dont j'étais issue. J'ai été présidente de l'AEDAA pendant trois ans, de 2004 à 2006 : nous y avons mené de beaux projets avec la mutualisation des offres

d'emploi pour tous les jeunes diplômés avec les autres formations universitaires, la mise en ligne d'un site Internet très riche grâce à Maiwenn Bourdic et, bien sûr, la revue thématique *Archivor* ! Je crois d'ailleurs que tous nos bénévoles actifs sont passionnés par leur métier, par l'envie de le faire progresser. Le cadre associatif permet d'avoir une liberté que nous n'aurions pas dans notre sphère professionnelle. Cette liberté doit se conquérir et s'approprier, elle oblige à une vigilance de tous les instants, je l'apprends encore tous les jours (à mes dépens quelquefois). Pour moi, la priorité dans l'action associative est le respect de chacun, je ne dis pas que j'y arrive mais j'essaie. Et ce n'est pas parce que nous sommes dans une association que nous sommes toujours d'accord, loin de là. Chacun d'entre nous porte une histoire qui l'amène à avoir telle ou telle position. Alors, bien sûr, ce n'est pas toujours facile à appliquer, il faut se méfier d'une passion qui peut être dévorante et aveuglante, être enthousiaste sans vouloir aller trop vite, prendre le temps de se comprendre sans tomber dans l'immobilisme.

Amicalement ?

Agnès : Bien sûr. D'abord, la recherche de convivialité est à l'esprit de la plupart des personnes investies dans le monde associatif. De plus, il constitue un contexte de rencontres, parfois assez surprenantes. L'Association des archivistes français offre, à ce titre, une chance assez exceptionnelle de nouer des liens avec des personnes provenant d'horizons socioprofessionnels très éloignés des nôtres. L'objet de l'association, son caractère relativement unitaire dans la profession, lui donnent une transversalité qui draine des adhérents aux multiples profils ; cette variété, au regard de mon expérience associative, reste rare et génératrice d'une étonnante ébullition. Il demeure – à mes yeux – des ponts à construire pour qu'elle s'ouvre encore plus aux personnels non cadres, mais la dynamique est là. J'ai toujours entendu l'association débattre sur la manière d'élargir les adhésions – la suppression du parrainage a eu lieu par étapes, pendant que je siégeais au conseil. Une association plutôt accueillante donc, même si on peut toujours faire mieux. Enfin, via le travail associatif, des inconnus font connaissance en travaillant ensemble sur des projets, dont la réalisation les amène à partager une forme d'intimité qui n'a guère d'équivalent. Ces collaborations, à la différence de celles que nous entretenons dans le cadre de nos emplois, sont choisies librement, sous aucune contrainte. Si une collaboration se prolonge, on peut en conclure que les participants y trouvent du plaisir. Si les projets connaissent le succès, la satisfaction est partagée, de même qu'une solidarité se crée en cas de difficulté. De ce partage naît vite la complicité. Et, pour peu que les concer-

nés se découvrent des affinités, on assiste à la naissance de belles amitiés, sur lesquelles on n'aurait pas toujours parié d'avance... tandis que d'autres amitiés s'effondrent d'ailleurs, cela peut arriver. L'expérience est humainement marquante.

Humainement ?

Katell : Oui, je partage complètement ce que vient de décrire si justement Agnès. Il me paraît également important d'aller vers les adhérents : quand on a le nez dans le guidon, qu'on donne (tout) son temps libre à l'association, on se concentre souvent sur le travail en lui-même et on ne prend pas toujours le temps de revenir vers les adhérents. Nous avons encore beaucoup de progrès à faire sur ce point. La communication peut se faire de plusieurs façons : par la rédaction des procès-verbaux des conseils d'administration, par les communiqués de presse, par les mails aux adhérents, par les réseaux sociaux, par *Archivistes* ! bien sûr... mais surtout par les relations directes ! C'est d'ailleurs un des objectifs du Tour de France que nous organisons pour la deuxième fois cette année : prendre le temps de l'échange, remettre nos actions en perspective et accepter que parfois cela doive nous remettre en cause. Les relations humaines sont primordiales dans une association, c'est ce qui permet de trouver du plaisir et de donner du sens à notre engagement. Les réunions du Tour de France sont très agréables, elles sont un moment privilégié pour se rencontrer, repérer des adhérents qui ont envie de participer mais qui n'osent pas, montrer que l'AAF ne veut pas être un club fermé. Les adhérents sont absolument ravis de retrouver nos salariés, qu'ils n'ont pas forcément l'occasion de rencontrer par ailleurs ! C'est un cercle vertueux : de belles rencontres ont lieu, des nouveaux projets naissent et ainsi nous assurons la continuité de notre action.

Professionnellement ?

Agnès : La rencontre de visions et de savoir-faire nouveaux enrichit infiniment notre pratique professionnelle. Quelques années d'investissement dans les associations professionnelles valent certains parcours de formation en termes d'acquisition de compétences. J'ai également eu l'occasion d'éprouver très directement mes compétences d'archiviste dans le monde associatif, au sein d'associations extérieures au monde des archives, en conduisant (avec, notamment, Claire Bernard-Deust) le classement du passionnant fonds de la section nantaise de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen, qui s'est achevé par une journée de conférences assortie d'une soirée spectacle reposant sur une

lecture d'archives à partir de notre sélection². Plus récemment, j'ai été amenée à conseiller l'union locale d'un syndicat pour la préparation d'une exposition réalisée dans le cadre de son centenaire. Ce sont des types d'actions différentes de ce que j'ai pu accomplir pour mon employeur.

Il faut mentionner aussi l'acquisition de compétences non spécifiques au métier, mais fondamentales dans un parcours professionnel quel qu'il soit : l'activité associative vous apprend à négocier, rendre des comptes, débattre, travailler en mode collaboratif (et se familiariser avec certaines technologies pratiques à ces fins), en mode projet...

Archivistiquement ?

Katell : S'investir dans une association permet en effet d'acquérir des compétences qu'on n'a pas forcément l'occasion de pratiquer dans sa vie professionnelle, ainsi que d'approfondir ses connaissances archivistiques qui sont immédiatement utiles dans son poste. Il m'arrive d'être interpellée par des archivistes sur le rôle qu'a, ou que devrait avoir, l'AAF. Pour certains, elle ne devrait être qu'une usine à livrables opérationnels, directement applicables dans son poste. Pour d'autres, elle ne devrait être qu'un laboratoire d'idées sur l'archivistique. Pour d'autres encore, elle ne devrait être qu'un organe de défense du métier et du statut.

Pourquoi les opposer ? L'AAF est tout cela à la fois, c'est une association professionnelle qui porte bien son nom, et c'est tant mieux, car chacun peut y trouver sa place et, au final, le métier en sort gagnant.

Épanouissement ?

Agnès : Pour toutes les raisons déjà évoquées, on peut parler d'épanouissement, tout à fait. J'ajouterai un autre aspect qui me semble essentiel : la liberté dont on dispose dans le cadre associatif. Les propositions d'actions ou de contributions sont la plupart du temps les bienvenues. L'efficacité d'une action que vous avez entreprise dépend souvent essentiellement de vous-mêmes. On y trouve parfois une forme de compensation par rapport à nos contextes de travail, où un cadre plus strict peut freiner certains enthousiasmes et où les activités ne sont pas toutes choisies mais imposées par le poste. En outre, le travail associatif laisse un plus grand droit à l'expérimentation et à l'échec. L'épanouissement tient à cette liberté, ainsi qu'à l'enchaînement de projets qui se produit souvent. Un groupe de travail ou une autre association repère votre activité, vous identifie, vous sollicite et votre réseau continue à s'élargir vers de nouveaux horizons. C'est

2. Un retour d'expérience avait, à l'époque, été publié dans *La Lettre des archivistes*, n° 91 (novembre-décembre 2008).

ainsi que mon implication dans le projet de référentiel métiers de l'AAF m'a amenée à intervenir dans un groupe de travail du Conseil international des archives³. Ces activités différentes se nourrissent, se donnent du sens mutuellement, et c'est ainsi que tout un parcours associatif se constitue, sans que tout ait été prévu au départ.

Médiatiquement ?

Katell : Je suppose que c'est un joli clin d'œil à mon expérience télévisuelle sur France 2 ! Voilà un bel exemple d'épanouissement du métier (non, pas le mien). Quelle belle reconnaissance pour nous tous d'être invités à débattre du droit à l'oubli, preuve s'il en fallait que les archivistes peuvent peser dans un débat public. Et quelle belle récompense pour tous les bénévoles qui avaient déployé une énergie considérable depuis des mois : étudier le projet de règlement européen sur les données personnelles, convaincre la presse de l'importance de ce sujet, recueillir 51 000 signatures... Avec un emballement médiatique pareil, la solidarité, la fierté et les amitiés se sont révélées avec moins de pudeur.

Épuisement ?

Agnès : Ça peut arriver ! La gestion individuelle du temps associatif est un véritable problème. Le système d'enchaînement évoqué peut nous pousser à accepter un agenda ingérable. À chacun de veiller à poser des conditions pour ne pas outrepasser ses capacités, de se fixer ses règles et de les afficher vis-à-vis de ses collaborateurs. On apprend à se connaître au fil des expériences aussi.

Une autre source de fatigue provient des tensions, désaccords et dissensions qui peuvent surgir, comme dans tout groupe de personnes. Elles sont, peut-être, exacerbées par une tendance compréhensible des personnes actives à mal supporter les éventuelles remises en cause des résultats de leur investissement, bénévole et souvent très généreux. Prendre la parole dans un groupe, c'est aussi, évidemment, s'exposer et accepter le jeu démocratique ; en cela, l'expérience associative apprend à communiquer plus efficacement et ouvre l'esprit.

Il faut également évoquer ici une autre tension, qui peut provenir, elle, de la relation avec l'employeur, plus ou moins consentant à ce qu'une contribution associative déborde sur le temps de travail et, s'il l'accepte, plus ou moins enclin à contrôler les prises de parole extérieures de son employé. Nous sommes nombreux à chercher des compromis satisfaisants. Le travail associatif s'effectue souvent en partie sur les congés, le temps

**ILS SONT JEUNES. ILS SONT BEAUX. ILS SONT PUISSANTS ET RÉACTIFS :
CE SONT DES ARCHIVISTES MEMBRES DE L'AAF!!!**



RETROUVEZ-LES DÈS À PRÉSENT DANS VOTRE SERVICE D'ARCHIVES PRÉFÉRÉ!

© Alain Alexandria

de la vie privée : à chacun d'y réfléchir et de mesurer ce qu'il est prêt à investir.

Il ne faut pas focaliser sur ce risque d'épuisement, ce serait une bien mauvaise raison de ne pas s'engager. Même les petites contributions sont bonnes à prendre, et nous pouvons tous dégager au moins quelques heures, à notre convenance, dans nos emplois du temps, pour servir des enjeux collectifs.

Efficacement ?

Agnès : Bien sûr. Comment serait-il plus efficace de rester isolé avec ses difficultés ? Certaines actions produisent un résultat immédiat, d'autres non, mais... « point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer »⁴. Il faut évidemment gérer ses priorités en fonction de ses moyens, savoir saisir les opportunités liées aux actualités...

Katell : Il y a aussi tout ce qu'on devrait faire et qu'on ne fait pas : pour être efficace sur un dossier, il vaut mieux attendre que les protagonistes soient mûrs ou que le contexte s'y prête mieux. À mon sens, c'est la condition pour que notre action soit utile à tous. Il faut saluer le travail des bénévoles : les fiches pratiques élaborées par les groupes et les commissions sont utiles à tous et nous sont d'une grande aide dans nos organisations respectives, les actions plus stratégiques, comme les rencontres ministérielles pour alerter sur la place des archives dans la réforme territoriale ou pour demander la reconnaissance de nos métiers dans le public ou dans le privé, nous permettent de faire reconnaître notre métier.

Adhérent ?

Katell : Ce n'est pas un adjectif, les règles du jeu ont-elles changé ? Oui, visiblement ! Il me semble qu'adhérer à une association est

déjà un engagement en soi, c'est une marque de soutien ou tout au moins d'intérêt. C'est ce qui fait que j'évite d'utiliser l'expression d'« adhérent actif », car elle me paraît pléonastique. Peut-être que je rêve un peu mais j'espère que chaque adhérent trouve sa place à l'AAF en étant très actif ou moins actif. Régler sa cotisation ou lire *Archivistes !* est déjà un acte engagé ! Je suis également persuadée que chacun participera à hauteur de ses envies et de ses possibilités à un moment ou à un autre de sa vie associative. Le champ des possibles est immense !

Vous auriez aussi pu me donner le mot « permanent » à commenter, mais je vois que vous n'avez pas osé. L'AAF embauche quatre salariés, ils sont les piliers de notre association ! J'en profite pour les remercier chaleureusement de leur implication quotidienne et de leur patience, malgré les difficultés à travailler avec des bénévoles qui ne sont pas toujours disponibles aux heures de bureau.

Récolement ;) ?

Agnès : Merci à *Archivistes !* pour ce clin d'œil. Ce petit manuel dont Katell et moi sommes co-auteurs a été un beau projet, qui illustre bien les thèmes de l'interview : professionnalisme (immodestement) et amitié !

Katell : Dans ma pratique professionnelle, je m'inspire beaucoup des travaux des autres, il était temps que je rende à mon tour service, en espérant que ce soit le cas... Je partage ce qu'a dit Agnès, cela m'a fait plaisir de faire cette interview ensemble, cela me manquait ! Je la remercie au passage de son amitié qui m'est si précieuse !

3. Groupe de travail commun à la Section des associations professionnelles (SPA) et à la branche européenne, Eurbica.

4. Formule prêtée à Guillaume d'Orange Nassau (1533-1584).

Quand les membres de l'AAF parlent de leur engagement associatif



Chloé Moser est membre de l'AAF depuis douze ans, soit depuis son entrée dans le monde professionnel. Depuis, elle s'est investie dans différentes instances (section, groupes de travail, commissions, conseil d'administration et bureau). Elle répond aux questions de la rédaction sur l'engagement associatif.

Quel est votre meilleur souvenir à l'AAF ? Votre souvenir le plus marquant ?

Qu'il est difficile de n'en choisir qu'un !!! Mon engagement à l'AAF a, presque toujours, été synonyme de beaux moments, de rencontres, de découvertes, d'enthousiasme, de projets originaux et de bonne humeur... Mais puisqu'il faut se plier au jeu et à cette question, mon meilleur souvenir est sans aucun doute ma participation, avec une délégation française fort sympathique, au congrès international des archives en 2008, à Kuala Lumpur. Représenter l'association et, par là, les archivistes français, découvrir des archivistes du monde entier, se sentir appartenir à une grande communauté internationale d'archivistes, présenter un projet associatif (et en anglais !), toutes ces expériences ont constitué des moments uniques et forts...

Globalement, tous les événements organisés par l'AAF auxquels j'ai participé ou contribué à organiser ont été des bons souvenirs, mais le plus marquant est, sans aucun doute, le Forum des archivistes à Angers en 2013 !

Êtes-vous adhérente à d'autres structures ?

Êtes-vous investie dans d'autres associations ? Quelle différence faites-vous ?

Je suis également adhérente de l'ADEDA 78 (Association des diplômés et étudiants du diplôme Archives des Yvelines), dont j'ai été un des membres fondateurs et suis encore maintenant au conseil d'administration. J'ai été longtemps active au sein du Collectif A8... Mon investissement ne se manifeste que dans des associations d'archivistes, donc ! Pour moi, cela participe à la même idée : m'impliquer et m'engager là où j'ai l'impression de pouvoir être utile, sur des sujets que je connais et qui me passionnent, avec pour objectif de renforcer la solidarité entre archivistes, faire vivre notre si précieux réseau... et faire reconnaître, défendre notre métier !

L'AAF est un lieu absolu, beaucoup plus large qu'une association d'étudiants et anciens étudiants, et qui dispose de moyens importants, où tous les projets peuvent être envisagés... Sinon, je suis adhérente de plusieurs associations sportives, culturelles ou solidaires... Je n'y suis pas particulièrement investie, mais je soutiens leurs activités en envoyant chaque année, avec plaisir, ma cotisation, et en participant, quand je le peux, aux événements.

Que signifie pour vous un engagement associatif ?

Pourquoi avez-vous envie de vous investir ?

L'engagement associatif signifie pour moi la liberté, un endroit où les rapports hiérarchiques et institutionnels n'existent plus, un espace où chacun peut trouver sa place dès lors qu'il a des idées et qu'il est capable de fournir du travail, où toute motivation est bienvenue, où toute bonne volonté peut aboutir. Il représente aussi la possibilité d'apprendre à connaître, côtoyer et s'enrichir auprès d'archivistes de différents secteurs, générations, statuts, lieux d'exercice... Il a été évident pour moi de m'investir dans des associations d'archivistes car c'est un domaine dans lequel j'ai l'impression de pouvoir apporter quelque chose, et car c'est un domaine qui me passionne et m'anime !

Associer l'AAF à un mot / votre engagement à un mot

Mon engagement à l'AAF est, pour moi, une évidence ! Je ne peux pas imaginer ma vie d'archiviste sans ce bol d'air, de liberté et de folie que l'association nous permet dans tous ses projets, ses événements...

Et comme se limiter à un seul mot est toujours difficile pour moi, je voudrais quand même en mettre un second en avant : c'est l'amitié... J'ai rencontré, par le biais de mes engagements associatifs successifs, des personnes qui sont devenues depuis douze ans des amis précieux et avec qui j'ai encore le plaisir de travailler aujourd'hui, c'est une vraie chance !

Laurence Perry a été, entre autres, présidente de la section Archives communales et intercommunales de l'AAF entre 2007 et 2013. Elle a eu la gentillesse de répondre aux questions de la rédaction sur l'engagement associatif.



Quel est votre meilleur souvenir à l'AAF ? Votre souvenir le plus marquant ?

Je n'ai pas un meilleur souvenir mais plusieurs : je garde un excellent souvenir des colloques des communaux et de l'ambiance qui y régnait, des retrouvailles tous les deux ans avec les collègues des quatre coins de France. Le rajeunissement des participants au colloque de Béthune fut aussi une heureuse surprise.

Êtes-vous adhérente à d'autres structures ? Êtes-vous investie dans d'autres associations ?

Quelle différence faites-vous ?

Je suis membre de l'Entente rhénane des archivistes des services municipaux (ERASM), des Amis de la bibliothèque universitaire de Strasbourg, des Amis du vieux Strasbourg, d'une association de randonnée, de qi gong, de l'Association des amis de la musique sur instruments anciens, etc. Je n'y ai pas de responsabilités particulières. En général, quand on est membre de « base », on est plus consommateur qu'acteur. J'observe aussi que rares sont les associations qui sollicitent leurs membres, surtout les nouveaux, pour prendre des responsabilités !

Que signifie pour vous un engagement associatif ? Pourquoi avez-vous envie de vous investir ?

Un engagement associatif, c'est assumer un rôle social supplémentaire, donner de son temps, de ses compétences pour faire avancer un projet, une cause, une profession, pour échanger. Je pense m'être investie parce que je me sentais isolée dans mon service et que je cherchais du lien, des échanges, des confrontations d'idées et d'expériences. D'autre part, les archivistes sont peu nombreux, leurs intérêts et ceux de la profession sont mal défendus, peu écoutés, il est donc essentiel de se serrer les coudes.

Associer l'AAF à un mot / votre engagement à un mot

AAF : vitalité / Engagement : nécessaire.

Martine Tapie a été présidente de la section Archives régionales entre 2008 à 2013, mais également trésorière et secrétaire au sein de cette section. Elle a bien voulu répondre aux questions de la rédaction sur l'engagement associatif.

Quel est votre meilleur souvenir à l'AAF ?

Je pense non pas à un mais à plusieurs souvenirs. Les meilleurs moments restent les journées d'étude que nous organisons chaque année dans nos régions. Lors de ces rencontres, sont abordées des thématiques en lien avec nos activités mais elles s'accompagnent toujours d'un moment de convivialité et de découverte du patrimoine local, avec le marché de Noël à Strasbourg, la visite du centre Pompidou à Metz, le Lieu Unique à Nantes... Ces journées assurent le lien indispensable entre les adhérents et l'association. Et on ne repart jamais les mains vides !

Votre souvenir le plus marquant ?

La création de la section des Archives régionales ! Une reconnaissance du travail que nous menions depuis plusieurs années en région.

Êtes-vous adhérente à d'autres structures ? Êtes-vous investie dans d'autres associations ?

Quelle différence faites-vous ?

Actuellement, je suis adhérente à une association sportive. Je participe à la vie de la section en donnant un « coup de main » lors de l'organisation de manifestations mais mon investissement s'arrête là. Cependant, par le passé je me suis investie plus activement dans d'autres types de structures. La principale différence est que l'AAF est en lien avec la vie professionnelle. C'est à la fois un lieu de réflexion, un accompagnement dans l'exercice de notre métier et un lieu d'échange qui s'inscrit dans la durée. On est sur un partage de connaissance, des chantiers communs

Que signifie pour vous un engagement associatif ?

C'est avant tout une satisfaction personnelle. Ma participation au conseil m'a apporté une plus grande ouverture sur le monde archivistique notamment toutes les activités de l'AAF en lien avec les instances internationales.

Pourquoi avez-vous envie de vous investir ?

En intégrant le réseau professionnel, j'avais surtout la volonté de ne pas rester isolée. Partager des réflexions sur des sujets communs me permet aussi de gagner en efficacité et en réactivité. Cet investissement, je le mesure d'ailleurs chaque semaine par des contacts réguliers avec certains d'entre nous. J'y ai d'ailleurs lié des amitiés.

Associer l'AAF à un mot / votre engagement à un mot

AAF : ouverture / Engagement : implication.





Élisabeth Verry a été présidente de l'AAF et dirige aujourd'hui la publication de *La Gazette des archives*. Elle a eu la gentillesse de répondre aux questions de la rédaction sur l'engagement associatif.

Quel est votre meilleur souvenir à l'AAF ? Votre souvenir le plus marquant ?

J'en ai tant ! Une réunion, en décembre 1979 au Mans, avec Gérard Naud, où nous devions garder nos manteaux car le budget de fuel de l'année était épuisé et il ne devait pas faire plus de 8 à 10 degrés dans la salle où nous étions réunis, grelottant autour de la table ! Un tour de valse inattendu, lors d'un colloque de la section des municipaux, avec mon confrère Jean-Pascal Foucher, remarquable danseur qui a bien failli me faire perdre le souffle ! La recherche d'un dépanneur, en Provence, à la nuit tombée, pour faire redémarrer la voiture d'Alain Droguet, il s'en souvient sûrement encore... toutes les amitiés nouées, qui perdurent.

Mais vraiment, et plus sérieusement, mon meilleur souvenir est l'aventure des débuts du centre de formation, entre 1995 et 1998, sous la présidence de Jean Le Pottier. Nous démarrions avec peu de chose : un petit programme d'interventions dactylographié, quelques contacts, des idées à revendre, beaucoup de joie à travailler ensemble... et, trois ans après, c'était devenu une activité installée, avec un catalogue, une programmation innovante et serrée, et une demande qui explosait. Une passionnante époque où j'avais l'impression d'une grande liberté. A contrario, mon souvenir le plus marquant est bien sûr le triste épisode de 2001-2002, lorsque, comme présidente, j'ai dû mettre fin à des malversations graves au sein de la permanence. Annoncer en assemblée générale que l'on n'est pas en mesure de présenter le budget et en donner la raison n'est pas un exercice agréable. Heureusement, la solidarité du conseil a été totale, de bons conseillers m'ont efficacement guidée pour trouver les meilleures voies possibles de sortie de crise, et reconstruire sur des bases solides. Mais l'épisode fut formateur.

Êtes-vous adhérente à d'autres structures ?

Êtes-vous investie dans d'autres associations ? Quelle différence faites-vous ?

Oui, bien sûr, je crois que j'ai eu très tôt le virus de l'engagement bénévole, donc je suis adhérente à de multiples autres structures. Certaines ont à voir avec la profession, d'autres pas, et correspondent à d'autres engagements personnels. Je suis quelquefois simple membre, quelquefois partie prenante dans les instances de gouvernance, suivant ce que l'on me demande, le temps dont je dispose et ce que je pense pouvoir apporter. Mais, en général, quand je prends une responsabilité, j'essaie de l'assumer au mieux.

L'AAF a été pour moi le complément indispensable à l'exercice de mon métier, qui se serait sinon résumé (ce n'est déjà pas si mal) à remplir des fonctions d'archiviste départemental. La découverte des autres milieux professionnels, la défense des intérêts de tous, la progression et l'évolution, notamment au travers de la formation, puis de *La Gazette*, obligent à regarder autour de soi, à tenir compte des autres, et est source de multiples contacts qui n'auraient pas été les mêmes, sans ce « deuxième monde ». Je lui dois beaucoup de mes apprentissages, de mes amitiés, de ma motivation.

Je suis entrée à l'AAF en un temps où nous n'étions que quelques centaines, tous formés dans la même matrice. Je n'ai pas été troublée par l'ouverture de la profession et l'ai vécue comme une richesse. J'espère que les plus jeunes s'y retrouvent de la même manière.

Que signifie pour vous un engagement associatif ?

Pourquoi avez-vous envie de vous investir ?

Un engagement associatif n'est jamais un acte obligé. Il doit être volontaire, et s'il se poursuit dans la durée c'est qu'il est gratifiant, que le plaisir existe, relationnel, intellectuel. J'ai toujours été vers les choses qui me plaisaient, avec continuité, parce que je les ai choisies, et que j'y choisis aussi ma place : plus ou moins investie, plus ou moins présente, plus ou moins active. Mais toujours en veille, notamment pour ce métier qui a été, en matière d'engagement, le premier de mes choix.

Associer l'AAF à un mot / votre engagement à un mot

Tout simplement, j'associe l'AAF au mot « archiviste ». Une drôle de catégorie d'êtres humains dont j'ai rencontré les premiers représentants à l'âge de seize ans, quand j'ai choisi mon orientation vers la classe préparatoire. Depuis, j'en ai vu beaucoup. Je les aime, pour la passion qui tous les habite.

Mon engagement, au mot fidélité, même si la meilleure des fidélités est de savoir passer à autre chose de temps en temps.

L'AAF, un engagement ?

Les enseignements du chantier « dynamique associative » Retours sur deux années de travaux

Le premier enseignement de la dynamique associative, c'est la dynamique ! C'était un vrai plaisir que de lire les 1 501 réponses au questionnaire (dont 780 adhérents) et de rencontrer nos collègues dans les réunions du Tour de France : énormément d'idées ont émergé pour bâtir un projet associatif et des nouveaux statuts.

Il est rapidement apparu que la question de l'engagement était au cœur de nos préoccupations. Lors des échanges, nous avons pu voir que les ressorts de l'engagement ou du non-engagement sont différents d'une personne à l'autre et qu'ils peuvent même être intimes. Une grande partie de nos adhérents choisissent un engagement personnel de façon volontaire ou contrainte (voir figure 2). La pétition contre la directive européenne sur les données personnelles #EUdataP a poussé un peu plus notre réflexion sur l'engagement en ajoutant la dimension citoyenne. Nous avons tous besoin de trouver du sens à notre engagement, quel qu'il soit, et s'il y a bien un point commun à tous les adhérents, c'est celui de la cotisation. Loin de se désintéresser de cette question ou de le renvoyer à un aspect purement financier, les adhérents ont expliqué combien ils avaient besoin de trouver du sens dans cette adhésion : une cotisation oui, mais pourquoi ? En croisant les différentes réactions, il semble que l'AAF doit trouver un subtil équilibre entre défense de la profession et développement d'outils pour faciliter le travail de terrain. Bref, du concret pour son activité quotidienne et pour la profession. On adhère d'abord à l'AAF pour bénéficier des ressources et des travaux archivistiques, puis pour participer aux réflexions et aux enjeux de notre métier, faire partie d'un réseau d'entraide, promouvoir et défendre les intérêts de la profession. La revendication « avoir des tarifs préférentiels » n'est citée qu'en dernière position mais a tout de même été

intégrée aux propositions formulées par les groupes projets de la dynamique associative afin de rendre plus clairs les services inclus dans l'adhésion. Aujourd'hui, les cotisations individuelles représentent 65 % du nombre total de cotisations. Le système de cotisation a également été repensé pour valoriser la cotisation individuelle tout en suscitant plus de cotisations de type personne morale. Le

projet est que l'adhésion de type personne morale prenne en compte le nombre d'archivistes réellement concernés en introduisant la notion de mandataire et d'ayant droit. Notre souhait est évidemment que de plus en plus d'employeurs prennent conscience de l'importance de la fonction archives et voient l'intérêt pour leur structure d'adhérer à l'AAF. À nous de leur démontrer !

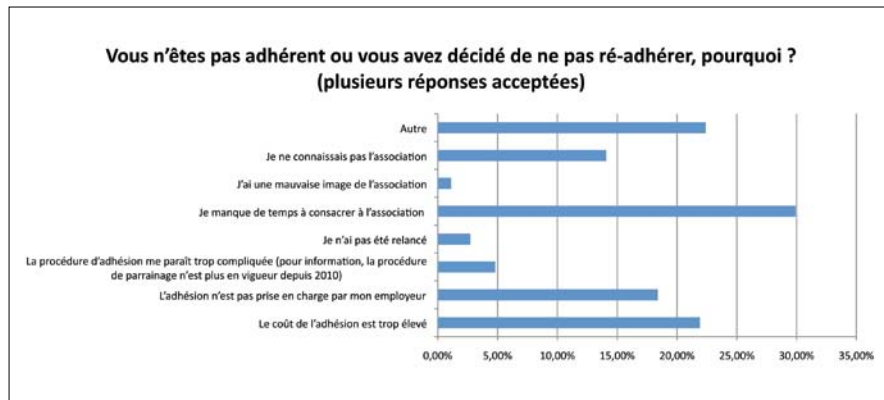


Figure 1

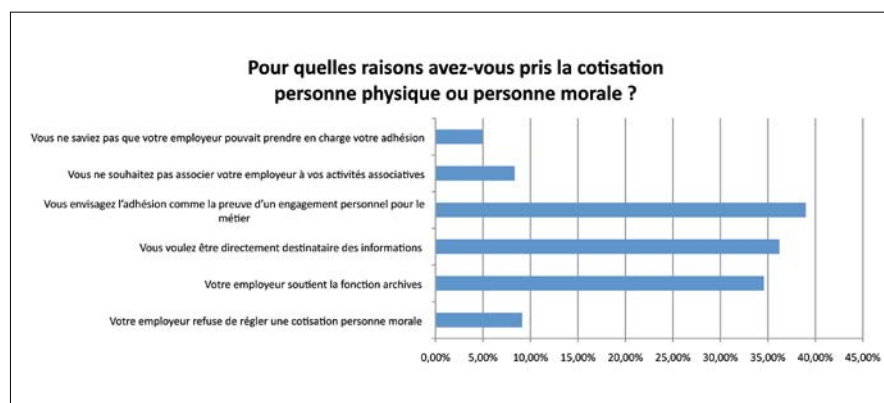


Figure 2

Beaucoup d'adhérents se sont déclarés volontaires pour s'engager, ce qui renforce l'idée que les adhérents soutiennent l'AAF, d'autant que 94,26 % des adhérents se reconnaissent dans ses actions. L'ouverture de l'AAF n'est pas tellement attendue du côté des métiers voisins (contrairement au souhait des non-adhérents) mais plutôt envers les archivistes de tous horizons, du secteur public ou privé, diplômés ou non, cadres ou non-cadres. L'envie de participer est là mais beaucoup d'adhérents ne savent pas comment s'y prendre, d'autant que, s'agissant d'une association professionnelle, ils sont souvent suspendus à l'autorisation de leur hiérarchie. L'une des missions du chantier de la dynamique associative est de lever le maximum de ces freins, en particulier en réduisant les distances : mieux accueillir les nouveaux adhérents, proposer à tous les adhérents un outil de conférence téléphonique, créer des groupes de travail au sein des groupes régionaux qui le souhaitent, mieux faire circuler l'information. Lever les freins matériels est particulièrement important pour l'ensemble des adhérents qui ont envie de s'engager, surtout ceux qui ne sont pas toujours soutenus par leur hiérarchie et qui doivent poser de précieux jours de congés pour vivre leur engagement.

Je ne vous apprends rien en vous disant que toutes ces actions ne peuvent être mises en œuvre que par des êtres humains qui consacrent du temps à mener des projets. Nous avons tous envie que notre association soit dynamique, qu'elle propose plein d'activités variées : encore faut-il le pouvoir ! Et ça n'a rien d'un message culpabilisateur, simplement nous avons des idées par milliers mais pas toujours les forces pour les accomplir, et tout faire porter sur quelques-uns ne rend service à personne. Tout le monde convient qu'il faut limiter le cumul des mandats mais pas que... soyons attentifs à la façon d'exercer la démocratie associative ! Clarifier la gouvernance est une étape incontournable qui permettra à tous les adhérents d'être informés sur son fonctionnement et de pouvoir envisager de participer à nos instances. Puisqu'il faut bien prendre par un bout cette tâche immense, nous avons commencé par déterminer les principes de fonctionnement du conseil d'administration lors de notre séance du 12 décembre dernier : dialogue et transparence.

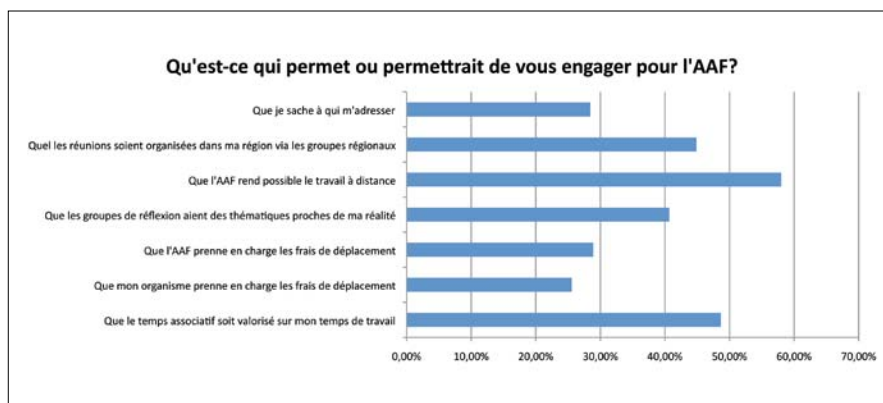


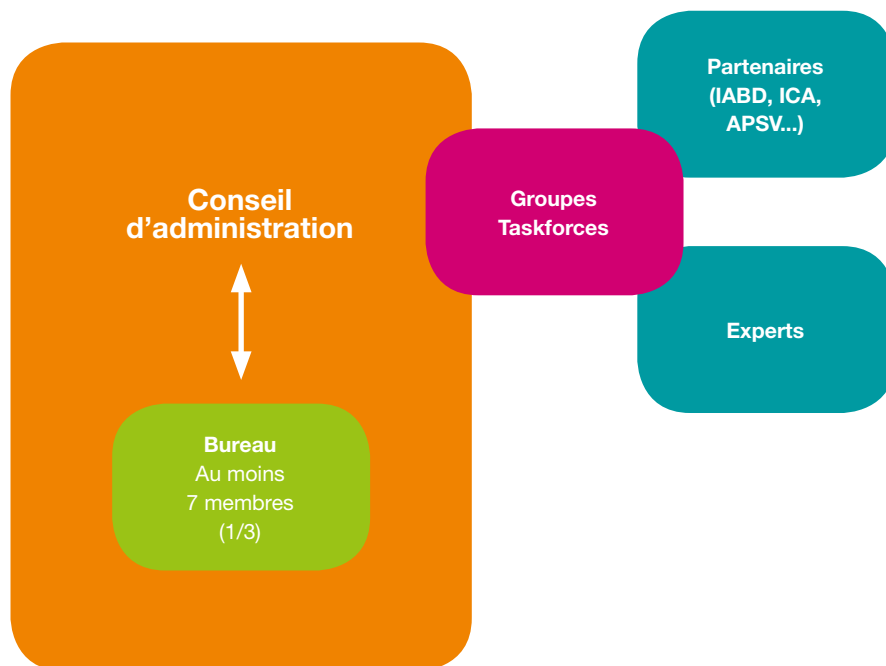
Figure 3

Principes de fonctionnement au conseil d'administration	Enjeux
Principe n°1 : Collectif/Dialogue Le travail en synergie permet de respecter nos valeurs, notre éthique et nos engagements.	Le développement et la contribution de chaque membre du conseil d'administration grâce à la diversité des projets.
	La maîtrise des échanges dans un contexte de respect mutuel.
	La maîtrise de la charge de travail par une répartition adaptée.
	L'enrichissement des réflexions.
	L'efficacité de nos actions.
Principe n°2 : Transparence La transparence et la traçabilité favorisent la confiance et l'engagement de toutes les parties prenantes.	Une meilleure association à l'élaboration de la décision par les membres du conseil d'administration mais aussi par les adhérents et les autres instances.
	Le respect d'un temps d'appropriation des sujets à examiner pour aller vers la solution optimale.
	L'assurance d'un portage de communication cohérent auprès des adhérents et des acteurs.
	L'évaluation possible de nos actions.
	La mobilisation du plus grand nombre par la connaissance de nos travaux.
	La montée en puissance de nouveaux acteurs facilitant par la suite le renouvellement au sein de cette instance.

Un petit groupe est chargé de travailler maintenant sur nos valeurs et notre éthique, mais aussi de trouver des solutions opérationnelles pour faciliter le travail collectif et les prises de décision. Ce comité est composé de six administrateurs (Hervé Bousquet, Marie-Edith Enderlé, Gilles Latournerie, Marie Laperdrix, Charlotte Maday, Coline Vialle) et de deux adhérents (Bernard Ouillon, Fabien Zepparelli).

Un axe important de notre réflexion a été de susciter la création de petits groupes de travail entre élus et adhérents de base.

La mise en place de ce système est particulièrement importante au sein du conseil d'administration, afin d'assurer la bonne coordination entre les toutes les autres instances de l'AAF sur des sujets transversaux comme la réforme territoriale. Ce choix de gouvernance, loin d'être un détail, nous permettra d'être réactifs et opérationnels, et ainsi d'être utiles à tous et de faire rayonner notre profession auprès du public et des décideurs.



Katell Auguié
Présidente de l'AAF

Un jeune archiviste évoque ses engagements associatifs



Fabien Zepparelli, membre du conseil d'administration de l'ADEDA 78 (Association des diplômés et étudiants du diplôme Archives des Yvelines) et administrateur de la plateforme Agorarchives, a répondu à nos questions sur son association.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

À l'heure où nous discutons, je suis responsable du service archives de la Caisse nationale des allocations familiales. J'exerce cette fonction depuis un an. Auparavant, j'ai travaillé au sein de l'entreprise PSA Peugeot Citroën, suite à mon stage de fin d'étude dans la même entreprise. Comme la plupart des archivistes issus d'une formation universitaire, j'ai une licence d'histoire (université Paris IV) et un master professionnel « Métiers des archives » (université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines).

Étiez-vous adhérent d'une association étudiante ?

La première association étudiante à laquelle j'ai adhéré est l'ADEDA 78. Deux anciennes étudiantes du master étaient venues nous faire une présentation de l'association et des projets à venir. La promesse de l'entraide et du partage de l'expérience de mes prédécesseurs m'a immédiatement donné envie de m'impliquer dans cette association.

Pourquoi avez-vous souhaité réactiver l'ADEDA ?

Comme je l'évoque dans l'article suivant, la présentation de l'ADEDA et le potentiel du

réseau des anciens sont un atout pour des étudiants en fin de cursus. Beaucoup d'archivistes sont seuls dans les collectivités/entreprises lorsqu'ils exercent ; une association d'archiviste, que ce soit l'AAF ou l'ADEDA, sont un moyen de faire avancer nos réflexions archivistiques et de prendre le meilleur des uns des autres. La réactivation de l'ADEDA permet une entraide plus « familiale ». Pour des jeunes professionnels, il est plus facile de poser des questions à des personnes avec lesquelles on a des choses en commun (l'université dans le présent cas) plutôt que d'aller directement poser la question sur la liste de diffusion du SIAF ou bien sur le groupe Yahoo de l'AAF.

J'ai mis en place un site personnel avant de commencer ma formation, dans le but de tenir un journal de mon apprentissage (www.journaldunarchiviste.fr). Il s'est avéré par la suite qu'il était plus intéressant d'en faire un site collaboratif pour ma promotion. Il est actuellement ouvert à tous. Associé au site, un forum devait servir de plateforme d'entraide, notamment pour la relance de l'association, mais il n'a malheureusement pas rencontré le succès souhaité. Ce qui est plutôt normal : l'approche « forum » est actuellement dépassée et les réseaux sociaux ont pris le relais. Je souhaitais utiliser ces outils pour faire repartir l'association et lui donner une nouvelle dynamique. Le bureau du moment n'avait pas été renouvelé depuis plusieurs années et les membres du conseil d'administration souhaitaient passer la main. Il aura fallu près d'une dizaine de mois pour organiser une assemblée générale, notamment grâce à

l'aide de Chloé Moser, trésorière de l'AAF, et de Pierre Chastang, le directeur du master.

Quel est le rôle selon vous d'une association d'étudiants pour les étudiants et pour les jeunes diplômés ?

Le rôle d'une association d'étudiants, à mon sens, est d'aider les professionnels en devenant en créant des liens. L'aspect « tuteur » en est un aspect important. Le cadre plus intime apporte une certaine liberté de parole que l'on ne peut retrouver sur une association de 1800 membres. C'est pour cela, qu'à mon avis, les associations étudiantes sont complémentaires de l'AAF. L'AAF apporte les connaissances, les boîtes à outils et des réflexions approfondies sur des domaines de compétence précis. L'association étudiante initie doucement l'étudiant au monde professionnel. Le monde universitaire est légèrement

en décalage avec les attentes des entreprises et des collectivités, alors que les membres des associations font face tous les jours aux demandes et besoins des dites collectivités et entreprises. Elles permettent également aux nouveaux professionnels de profiter du carnet d'adresse des anciens et d'avoir un plus large spectre à balayer lors de leur recherche d'emploi futur.

Que vous apporte votre engagement associatif ?

Principalement de nouveaux contacts, des personnes avec qui parler du métier. Le croisement des expériences est enrichissant, surtout lorsque l'on n'a pas le même point de vue. Enfin, un cadre de travail efficace et les projets mis en place sont plus rapides du fait qu'il n'y ait pas de vulgarisation à faire.

Quel intérêt pour une association d'adopter un réseau social d'entreprise ?

Un réseau social d'entreprise est un outil de travail et de communication. Avec l'avènement des réseaux sociaux sur la toile (Facebook, Twitter, LinkedIn, etc.), les entreprises ont eu besoin de s'adapter à ces nouveaux modes de communication.

Les réseaux sociaux sont utilisés intuitivement par les utilisateurs et permettent une réactivité quasi instantanée. Les RSE allient « le mur » (comme sur Facebook ou LinkedIn) aux systèmes de groupe que l'on trouvait sur les forums, ainsi qu'aux messageries privées et instantanées ; certains permettent également des visioconférences et une gestion électronique des documents. Certaines entreprises ne fonctionnent plus que par ce système et bannissent l'usage des emails entre collaborateurs (sauf pour une prise de décision finale par exemple). L'alliance des différents services que l'on retrouve sur des outils tels qu'Outlook avec un aspect social suscite une meilleure interaction entre les utilisateurs.



Capture d'écran de la plateforme Agorarchives © Fabien Zepparelli

Pourquoi l'utiliser dans le cadre d'une association ? LADEDA 78 (Association des diplômés et étudiants du diplôme Archives des Yvelines), récemment ravivée après quelques années de sommeil, a opté pour ce système afin d'améliorer la communication entre ses membres. Les différents groupes de travail devaient systématiquement s'envoyer des mails, que chacun renvoyait à l'ensemble des personnes en copies, ce qui nuisait à la lisibilité du propos et au travail collectif. De plus, les membres de l'association exerçant un peu partout en France (et certains à l'étranger), une plateforme permet de rassembler les utilisateurs dans un cadre dynamique. À l'image d'un site Internet, elle permet de voir l'activité des groupes de travail, de suivre le nombre d'adhérents et leur degré d'investissement.

La plateforme Agorarchives a été lancée le 18 octobre en partenariat avec le développeur Jamespot ; depuis, une soixantaine d'étudiants, anciens étudiants et même responsables pédagogiques, se sont inscrits. Les

différentes promotions peuvent communiquer ensemble dans des espaces qui leur sont réservés, une veille sur les stages permet de diffuser l'information directement à l'ensemble des étudiants. Cette plateforme est disponible sur tous les types de téléphones, tablettes et ordinateurs par conséquent les membres y ont accès dès qu'ils peuvent bénéficier d'une connexion Internet.



Fabien Zepparelli

Responsable du service archives à la Caisse nationale des allocations familiales

Archives et amitié : archivistes et + si affinités !



Commission d'organisation de la journée d'étude, 2013 © Jean-Pierre Deltour

De même que la plupart des formations supérieures en archivistique, les étudiants d'Aix-en-Provence ont créé en 2006 une association : l'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Aix-Marseille Université (AedAmu). Les adhérents issus de la première promotion ont dû, plusieurs années durant, tenir l'ensemble des rôles au sein de l'association et la structurer, notamment en participant au collectif A8.

Comme souvent dans l'engagement associatif, le temps a parfois pu éroder l'enthousiasme et la disponibilité des membres historiques. L'éventualité d'une dissolution de l'association a même été envisagée en 2011. Cette crise de croissance a cependant déterminé de nouveaux étudiants et certains anciens à reprendre le flambeau.



Moment gourmand lors de l'assemblée générale 2013 © Frédéric Allio

Depuis ce moment, l'association a vu croître très nettement son dynamisme et le nombre de ses actions. L'investissement actif de plus d'un tiers de nos membres permet aujourd'hui de proposer une journée d'étude annuelle ou des rencontres culturelles et conviviales, mais également d'animer très régulièrement notre blog ou notre page Facebook. Le rapprochement entre des personnes issues des différentes promotions en est le principal succès.

Les temps de travail en groupe, envisagés au départ dans un cadre simplement associatif bien que très convivial, ont amené plusieurs d'entre nous à se rapprocher, créer des relations personnelles et même de réelles amitiés. Certains aspects du travail d'administrateur d'une association ne sont pas toujours très enthousiasmants (budget, trésorerie, demande de subventions, etc.), mais les moments de partage et de complicité qui portent actuellement l'AedAmu les rendent bien plus sympathiques. Ainsi, les réunions de préparation de la journée d'étude sont toujours l'occasion de partager de bons gâteaux ou un repas. Nous tweetons régulièrement des clichés de la #TeamAEDA réunie, aussi bien en assemblée générale qu'autour de sushis, en visite au musée ou en atelier cupcakes ! Ces moments sont l'occasion de faire vivre l'association, d'échanger sur notre métier, mais aussi d'apprendre à mieux nous connaître.



Journée d'intégration culturelle et conviviale au musée d'Histoire de Marseille, 2014
© Julien Benedetti

Déjà loin d'être furtives et formelles, ces rencontres se prolongent et perdurent parfois même au-delà du simple cadre associatif, puisque plusieurs d'entre nous se retrouvent pour assister à des concerts, participer à des compétitions sportives, profiter d'une soirée jeux de société ou tout simplement passer de bons moments entre ami(e)s. Car évidemment nous sommes archivistes... mais pas que !

Ainsi, l'engagement bénévole au sein de la #TeamAEDA est vécu dorénavant comme un temps festif et collectif. Ces moments passés ensemble et les échanges très réguliers que nous avons nourris à la fois notre investissement, associatif et professionnel, et les relations amicales qui nous lient, ces deux aspects étant parfois étroitement imbriqués. À travers cet article, nous avons voulu partager les valeurs que peut véhiculer l'appartenance à une association, et ce quel que soit son domaine. Par ailleurs, la #TeamAEDA n'hésite pas à poursuivre ces temps de rencontre et de partage lors des différents événements organisés par la « maison-mère » qu'est l'AAF. Aussi... engagez-vous !



Frédéric Allio
Centre de gestion
des Bouches-du-Rhône



Julien Benedetti
Conseil régional PACA



Maud Jouve
Archives départementales
du Var



Melissa Scandolera
Archives municipales de Toulon

Archiver, un acte militant ?

J'ai eu la chance d'être l'archiviste de l'association AIDES pendant un an et demi.

AIDES est une des plus grosses associations de lutte contre le Sida en France. Elle a été créée en 1984 par Daniel Defert, suite à la mort de son compagnon, Michel Foucault.

L'association a signé pour la première fois en 1999 une convention de dépôt avec les Archives nationales, et plusieurs dépôts ont été réalisés depuis. Ce n'est qu'en 2012 que le partenariat est réellement réactivé avec la signature d'une nouvelle convention cadre entre AIDES et les Archives nationales, et le dépôt des dossiers du conseil d'administration de l'association entre 1987 et 2011¹.

J'ai été recrutée en 2012 car la question des archives de l'association devenait cruciale, tant en termes de gestion interne (locaux saturés, aucune visibilité sur le contenu des fonds), que d'un point de vue historique.

Le constat était simple : à une époque où on commence à croire que la fin du Sida est pos-

sible, très peu de matière s'avérait disponible pour écrire l'histoire de la lutte contre cette maladie qui a bouleversé la société de ces trente dernières années.

La priorité était donc de faire le point sur les archives conservées dans les locaux de AIDES, afin de pouvoir estimer la richesse des fonds. J'ai vécu cette mission comme un acte militant, il s'agissait pour moi de contribuer à mettre en lumière à quel point la lutte contre le sida avait été un vecteur d'évolutions sociales. Cela confère une saveur particulière au travail de classement des fonds, puisque l'objectivité nécessaire à ce type de tâche n'est parfois pas au rendez-vous. Prendre du recul, lorsque l'on est investi dans la cause décrite dans les documents d'archives que l'on traite est souvent compliqué. Cependant, cet investissement permet aussi une compréhension instinctive des documents.

Ces documents deviennent non seulement des outils pour le chercheur, mais également des outils pour défendre les sujets portés par l'organisme par lequel ils ont été produits. Ainsi, lors des débats autour du mariage pour tous, un document traçant l'engagement de AIDES dans cette cause, et ce dès le Pacs, a été

retrouvé, permettant de montrer de nouveau à quel point lutter contre le sida, c'est aussi en grande partie lutter contre les discriminations. D'autre part, l'organisation d'une journée d'étude autour des archives de la lutte contre le sida le 4 décembre 2013 a aussi été l'occasion de rappeler tout le chemin parcouru et de mesurer les progrès réalisés.

Dans l'organisation d'une association, choisir d'effectuer un travail sur ses archives, et d'engager un e-archiviste professionnel(le), ce n'est pas seulement faire face à un amas de cartons dont on ne sait que faire. C'est aussi l'occasion de mesurer l'importance des droits obtenus, prendre du recul sur les différentes restructurations, pour essayer de mieux penser l'avenir. C'est retrouver la philosophie du départ, et refaire vivre les mémoires aujourd'hui disparues. C'est se rendre compte que malgré les hauts et les bas, le combat continue.



Claire Larioux

Archiviste

Pôle Archives et Ressources numériques

Agence française de développement

1. TRIBOUX (Patrice), BOSQUIER-BRITTER (Cécile) et LARRIEUX (Claire), « Histoire de la lutte contre le sida : un partenariat renforcé avec AIDES », *Mémoire d'Avenir*, n°15, janvier-mars 2014.



© Association des archivistes français - Archibald

Conclusion

L'engagement de chacun, l'engagement de tous est au cœur du chantier « dynamique associative ». Pourquoi, comment, avec quoi ou avec qui sont à la base des questionnements de cette démarche. Certaines propositions, sur le plan pratique, matériel ou financier, doivent vous aider à vous investir. Mais bien sûr nous avons conscience que ces mesures ne suffisent pas, qu'il subsiste d'autres freins : à ceux qui pensent qu'ils n'ont pas leur place à l'AAF, parce qu'ils ne se sentent pas assez compétents ou pour d'autres raisons, dépassez vos craintes, essayez et réessayez quand même jusqu'à ce que vous trouviez votre place ! Nous n'avons pas de places réservées pour les uns ou pour les autres, mais nous avons par contre assez de place pour que chacun y construise celle qu'il souhaite pour faire avancer l'association et le métier.

